

PETIT LEXIQUE DU BON PLAISANCIER

AMONT

Partie haute de la rivière, soit du côté de sa source.

AVAL

Partie basse de la rivière, soit vers son embouchure.

AVALANT

Bateau navigant vers l'aval, c'est-à-dire qu'il descend un cours d'eau dans le sens du courant et se dirige vers son embouchure. Sur un canal, cela signifie que le bateau prend les écluses dans le sens descendant.

BÂBORD

Côté gauche du bateau lorsqu'on regarde vers l'avant.

BAJOYER

Mur latéral d'une écluse, qu'il soit vertical ou légèrement incliné.

BARRE

La barre à roue ressemble à un volant de voiture, la barre franche à un long manche situé à l'arrière du bateau. L'une comme l'autre permettent de diriger le bateau.

BATTRE EN ARRIÈRE

Mettre le bateau en marche arrière pour l'arrêter.

BIEF

Partie de cours d'eau ou de canal entre deux écluses.

BIEF DE PARTAGE

Point le plus haut du canal où se situe le partage des eaux.

BITTE D'AMARRAGE

Pièce de métal ou de béton cylindrique, scellée dans une berge ou sur un quai, qui permet de s'y amarrer.

CHEMIN DE HALAGE

Chemin longeant le canal ou la rivière et utilisé jusqu'au début de ce siècle pour faire tirer les péniches par les chevaux et les hommes.

CHEMIN DE NAVIGATION

C'est la zone navigable indiquée sur les cartes que vous devez suivre scrupuleusement pour éviter tout danger : rocher, ensablement, piquets...

ÉTIAGE

Niveau le plus bas d'un cours d'eau ou d'un canal.

FARDAGE

Partie/volume du bateau qui se trouve au-dessus de l'eau (voir tirant d'air). Plus le volume au-dessus de l'eau est important, plus votre bateau offre une grande prise au vent. Prenez donc toujours ceci en considération pour vos manœuvres.

GAFFE

Longue perche de bois ou de métal munie d'un crochet à une extrémité. L'utilisation de votre gaffe lors des accostages ou des désaccostages, dans les écluses, vous facilitera les manœuvres et évitera des chocs au bateau.

LISTON

Bande de caoutchouc ou de bois faisant le tour de la coque du bateau pour la protéger. Presque tous les bateaux sont équipés de liston (souvent un seul, deux ou même trois sur certains modèles) auquel vient se rajouter la protection supplémentaire des pare-battages.

MONTANT

Bateau navigant vers l'amont, c'est-à-dire qu'il remonte un cours d'eau dans le sens contraire du courant, se dirigeant vers sa source. Sur un canal, cela signifie que le bateau prend les écluses dans le sens montant (comme un escalier).

MOUILLAGE

Profondeur d'une voie d'eau (tel canal ou telle rivière à 1,40 m de mouillage, par exemple).

PARE-BATTAGE

Aussi appelé défense, de forme ronde ou ovale, gonflé à l'air comprimé, disposé en chapelet autour de la coque du bateau, il protège celle-ci des chocs éventuels. En général, au nombre de 8 à 20, de fabrication solide, n'éclatent que sous de violents chocs et doivent être laissés en place même si vous les jugez inesthétiques.

POUPE Arrière du bateau.

PROUE Avant du bateau.

SAS & SASSEMENT

Partie de l'écluse située entre les deux portes amont et aval. Passage d'un bateau dans une écluse ; le temps de passage du bateau dépend de la hauteur de chute ainsi que de la taille de l'écluse. En général, il faut compter un quart d'heure environ par sassement.

SEUIL

Sorte de marche située du côté de la porte amont dans une écluse à laquelle il faut faire très attention (voir chapitre des manœuvres avec croquis).

TAQUET

Pièce métallique sur un bateau où l'on peut attacher une amarre. En général, les bateaux sont équipés de deux taquets à l'arrière et d'un ou deux taquets à l'avant.

TIRANT D'AIR

Hauteur disponible entre le niveau de l'eau et la clef de voûte d'un ouvrage tel un pont. Pour un bateau, distance verticale entre le niveau de l'eau (flottage) et le point le plus haut du bateau (voir fardage).

TIRANT D'EAU

Distance verticale entre la partie la plus basse d'un bateau (en général la quille) et la ligne de flottage.

TREMATAGE

Action de dépasser / doubler un bateau faisant même route.

TRIBORD

Côté droit du bateau lorsqu'on regarde vers l'avant.